

ANNEXE III
ÉTIQUETAGE ET NOTICE

A. ÉTIQUETAGE

MENTIONS DEVANT FIGURER SUR L'EMBALLAGE EXTÉRIEUR

Emballage extérieur en carton, boîtes de 1, 2, 3, 4, 6, 12 et 24 pipettes

1. NOM DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE

PULSIX 40 mg/200 mg solution pour spot-on pour chiens de plus de 1,5 kg à 4 kg

2. COMPOSITION EN SUBSTANCES ACTIVES

Une pipette de 0,4 mL contient :

Substances actives :

Imidaclopride : 40,0 mg

Perméthrine : 200,0 mg

3. TAILLE DE L'EMBALLAGE

1 x 0,4 mL

2 x 0,4 mL

3 x 0,4 mL

4 x 0,4 mL

6 x 0,4 mL

12 x 0,4 mL

24 x 0,4 mL

4. ESPÈCES CIBLES

Chiens (de plus de 1,5 kg à 4 kg).

5. INDICATIONS

Pour les produits non soumis à prescription vétérinaire.

Pour les chiens présentant ou risquant de présenter des infestations mixtes par des puces, des poux piqueurs, des tiques, des phlébotomes, des moustiques et des mouches d'étable. Le médicament vétérinaire n'est indiqué que lorsque l'utilisation contre toutes les espèces de parasites suivantes est nécessaire en même temps.

Pour le traitement et la prévention des infestations par les puces (*Ctenocephalides canis*, *Ctenocephalides felis*) et pour le traitement des poux piqueurs (*Trichodectes canis*).

Les puces sur les chiens sont tuées dans le jour qui suit le traitement. Un traitement prévient toute nouvelle infestation de puces pendant quatre semaines. Le médicament vétérinaire peut être utilisé dans le cadre d'une stratégie de traitement de la dermatite allergique aux puces.

Le médicament vétérinaire a une efficacité acaricide et répulsive persistante contre les infestations par les tiques (*Rhipicephalus sanguineus* et *Ixodes ricinus* pendant quatre semaines, et *Dermacentor reticulatus* pendant trois semaines).

Par son action répulsive et acaricide sur la tique vectrice *Rhipicephalus sanguineus*, le médicament vétérinaire réduit la probabilité de transmission du pathogène *Ehrlichia canis*, réduisant ainsi le risque d'ehrlichiose canine. Les études ont montré que la réduction du risque commence dès le 3ème jour après l'application du produit et persiste pendant 4 semaines.

Les tiques déjà présentes sur le chien au moment du traitement peuvent ne pas être tuées pendant les 2 jours qui suivent l'administration du traitement et peuvent rester attachées et visibles. Par conséquent, il est recommandé de retirer les tiques déjà présentes sur le chien au moment du traitement, afin d'éviter leur attachement et la prise de repas sanguin.

Un traitement fournit une activité répulsive (anti-gorgement) contre les phlébotomes (*Phlebotomus papatasi* pendant deux semaines et *Phlebotomus perniciosus* pendant trois semaines), contre les moustiques (*Aedes aegypti* pendant deux semaines et *Culex pipiens* pendant quatre semaines), les mouches d'étable (*Stomoxys calcitrans*) pendant quatre semaines.

Réduction du risque d'infection par *Leishmania infantum* transmis par les phlébotomes (*Phlebotomus perniciosus*) pendant une période allant jusqu'à 3 semaines. L'effet est indirect en raison de l'activité du médicament vétérinaire contre le vecteur.

6. VOIES D'ADMINISTRATION

Solution spot-on. Pour usage externe uniquement.

7. TEMPS D'ATTENTE

Sans objet.

8. DATE DE PÉREMPTION

Exp. {mm/aaaa}

9. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION

Afin d'empêcher les enfants d'avoir accès aux pipettes, conservez la pipette dans leur emballage d'origine.

10. LA MENTION « LIRE LA NOTICE AVANT UTILISATION »

Lire la notice avant utilisation.

11. LA MENTION « À USAGE VÉTÉRINAIRE UNIQUEMENT »

À usage vétérinaire uniquement.

12. LA MENTION « TENIR HORS DE LA VUE ET DE LA PORTÉE DES ENFANTS »

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

13. NOM DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ



14. NUMÉROS D'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

15. NUMÉRO DU LOT

Lot {numéro}

**MENTIONS MINIMALES DEVANT FIGURER SUR LES UNITÉS DE CONDITIONNEMENT
PRIMAIRE DE PETITE TAILLE**

**Sachet en aluminium – version internationale (aucune traduction requise) – Produit à l'intérieur
du sachet**

1. NOM DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE

PULSIX



1.5 kg - 4 kg

2. COMPOSITION QUANTITATIVE DES SUBSTANCES ACTIVES

0.4 ml:

Imidacloprid 40.0 mg

Permethrin 200.0 mg

3. NUMÉRO DU LOT

Lot {numéro}

4. DATE DE PÉREMPTION

Exp. {mm/aaaa}

5. NOM DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ



**MENTIONS MINIMALES DEVANT FIGURER SUR LES UNITÉS DE CONDITIONNEMENT
PRIMAIRE DE PETITE TAILLE**

Pipette – version internationale (aucune traduction requise)

1. NOM DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE

PULSIX



1.5 kg - 4 kg

2. COMPOSITION QUANTITATIVE DES SUBSTANCES ACTIVES

0.4 ml:

Imidacloprid 40.0 mg

Permethrin 200.0 mg

3. NUMÉRO DU LOT

Lot {numéro}

4. DATE DE PÉREMPTION

Exp. {mm/aaaa}

B. NOTICE

NOTICE

1. Nom du médicament vétérinaire

PULSIX 40 mg/200 mg solution pour spot-on pour les chiens de plus de 1,5 kg à 4 kg
PULSIX 100 mg/500 mg solution pour spot-on pour les chiens de 4 kg à 10 kg
PULSIX 250 mg/1250 mg solution pour spot-on pour les chiens de 10 kg à 25 kg
PULSIX 400 mg/2000 mg solution pour spot-on pour les chiens de 25 kg à 40 kg
PULSIX 600 mg/3000 mg solution pour spot-on pour les chiens de 40 kg à 60 kg

2. Composition

Une pipette contient :

Nom du médicament vétérinaire	Taille de la pipette	Substances actives		Excipients	
		Imidaclopride	Permethrine	Butylhydroxytoluene	N-Methylpyrrolidone
PULSIX pour les chiens de 1,5 kg à 4 kg	0,4 mL	40,0 mg	200,0 mg	0,4 mg	193 mg
PULSIX pour les chiens de 4 kg à 10 kg	1,0 mL	100,0 mg	500,0 mg	1,0 mg	482 mg
PULSIX pour les chiens de 10 kg à 25 kg	2,5 mL	250,0 mg	1250,0 mg	2,5 mg	1206 mg
PULSIX pour les chiens de 25 kg à 40 kg	4,0 mL	400,0 mg	2000,0 mg	4,0 mg	1929 mg
PULSIX pour les chiens de 40 kg à 60 kg	6,0 mL	600,0 mg	3000,0 mg	6,0 mg	2893 mg

Liquide clair jaune pâle.

3. Espèces cibles

Chiens.

4. Indications d'utilisation

Pour les chiens présentant ou risquant de présenter des infestations mixtes par des puces, des poux piqueurs, des tiques, des phlébotomes, des moustiques et des mouches d'étable. Le médicament vétérinaire n'est indiqué que lorsque l'utilisation contre toutes les espèces de parasites suivantes est nécessaire en même temps.

Pour le traitement et la prévention des infestations par les puces (*Ctenocephalides canis*, *Ctenocephalides felis*) et pour le traitement des poux piqueurs (*Trichodectes canis*) sur les chiens.

Les puces sur les chiens sont tuées dans le jour qui suit le traitement. Un traitement prévient toute nouvelle infestation de puces pendant quatre semaines. Le médicament vétérinaire peut être utilisé dans le cadre d'une stratégie de traitement de dermatite allergique aux piqûres de puces (DAPP).

Le médicament vétérinaire a une efficacité acaricide et répulsive persistante contre les infestations par les tiques (*Rhipicephalus sanguineus* et *Ixodes ricinus* pendant quatre semaines, et *Dermacentor reticulatus* pendant trois semaines).

Par son action répulsive et acaricide sur la tique vectrice *Rhipicephalus sanguineus*, le médicament vétérinaire réduit la probabilité de transmission du pathogène *Ehrlichia canis*, réduisant ainsi le risque

d'ehrlichiose canine. Les études ont montré que la réduction du risque commence dès le 3^{ème} jour après l'application du produit et persiste pendant 4 semaines.

Les tiques déjà présentes sur le chien au moment du traitement peuvent ne pas être tuées pendant les 2 jours qui suivent l'administration du traitement et peuvent rester attachées et visibles. Par conséquent, il est recommandé de retirer les tiques déjà présentes sur le chien au moment du traitement, afin d'éviter leur attachement et la prise de repas sanguin.

Un traitement fournit une activité répulsive (anti-gorgement) contre les phlébotomes (*Phlebotomus papatasi* pendant deux semaines et *Phlebotomus perniciosus* pendant trois semaines), contre les moustiques (*Aedes aegypti* pendant deux semaines et *Culex pipiens* pendant quatre semaines), les mouches d'étable (*Stomoxys calcitrans*) pendant quatre semaines.

Réduction du risque d'infection par *Leishmania infantum* transmis par les phlébotomes (*Phlebotomus perniciosus*) pendant une période allant jusqu'à 3 semaines. L'effet est indirect en raison de l'activité du médicament vétérinaire contre le vecteur.

5. Contre-indications

En l'absence de données disponibles, le médicament vétérinaire ne doit pas être utilisé chez les chiots âgés de moins de 7 semaines ou pesant moins de 1,5 kg.

Ne pas utiliser en cas d'hypersensibilité à la substance active ou à l'un des excipients.

Ne pas utiliser sur les chats. (Voir la rubrique 6 - Autres précautions).

6. Mises en gardes particulières

Avertissements spéciaux pour chaque espèce cible :

L'utilisation non raisonnée d'antiparasitaires ou l'utilisation non conforme aux instructions données dans le RCP peut augmenter la pression de sélection de résistance et entraîner une diminution de l'efficacité. La décision d'utiliser le médicament vétérinaire doit être fondée sur la confirmation de l'espèce et de la charge parasitaire, ou du risque d'infection sur la base de ses caractéristiques épidémiologiques, pour chaque animal.

La résistance à la perméthrine a été rapportée chez les puces, les tiques (*Rhipicephalus sanguineus*), les mouches d'étable (*Stomoxys calcitrans*), les moustiques (*Culex pipiens*, *Aedes aegypti*) et les phlébotomes (*P. papatasi*).

L'utilisation de ce médicament vétérinaire doit tenir compte des informations locales sur la sensibilité des parasites cibles, lorsqu'elles sont disponibles. Il est recommandé de poursuivre les investigations sur les cas de résistance suspectée, en utilisant une méthode de diagnostic appropriée. La résistance confirmée doit être signalée au titulaire de l'autorisation de mise sur le marché ou aux autorités compétentes.

En l'absence de risque de co-infection par les puces, les tiques et/ou les phlébotomes, un produit à spectre étroit doit être utilisé.

La fixation d'une tique ou la piqûre d'un moustique ou d'un phlébotome reste possible. Par conséquent, la transmission de maladies infectieuses par ces parasites ne peut être totalement exclue si les conditions sont défavorables.

Il est recommandé d'appliquer le traitement au moins 3 jours avant l'exposition prévue à *E. canis*. En ce qui concerne *E. canis*, des études ont montré une réduction du risque d'ehrlichiose canine chez les chiens exposés à des tiques *Rhipicephalus sanguineus* infectées par *E. canis* à partir de 3 jours suivant l'application du médicament vétérinaire et avec une persistance de 4 semaines.

La protection immédiate contre les piqûres de phlébotomes n'est pas documentée. Les chiens traités pour la réduction du risque d'infection par *Leishmania infantum* transmis par des phlébotomes *P. perniciosus* doivent être gardés dans un environnement protégé pendant les 24 premières heures suivant l'application initiale du traitement.

La possibilité que les autres animaux du même foyer soient une source de réinfection par des puces, des tiques ou des poux piqueurs doit être considérée, et ils doivent être traités si nécessaire à l'aide d'un produit approprié. Afin d'obtenir une réduction supplémentaire de la pression parasitaire, il est recommandé d'utiliser en complément un traitement approprié de l'environnement contre les puces adultes et leurs stades de développement.

Le médicament vétérinaire reste efficace si l'animal est mouillé. Cependant, une exposition intense et prolongée à l'eau doit être évitée. En cas d'exposition fréquente à l'eau, l'efficacité persistante peut être réduite. Dans ce cas, ne pas traiter plus d'une fois par semaine. Si le chien doit être lavé avec un shampoing, il est recommandé de le faire avant l'application du médicament vétérinaire ou au moins 2 semaines après l'application, afin d'optimiser l'efficacité du médicament vétérinaire.

Précautions particulières pour une utilisation sûre chez les espèces cibles :

Prendre les précautions nécessaires afin d'éviter tout contact du contenu de la pipette avec les yeux ou la bouche du chien à traiter.

Veiller à administrer le médicament vétérinaire correctement tel que décrit dans la rubrique 9. Veiller notamment à empêcher toute ingestion du produit par léchage du site d'application par les animaux traités ou par les animaux en contact avec ces derniers.

Consultez votre vétérinaire avant d'utiliser le médicament vétérinaire sur des chiens malades et affaiblis.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux :

Ce médicament contient du butylhydroxytoluène et peut provoquer des réactions cutanées locales (par exemple dermatite de contact) ou une irritation des yeux et des muqueuses.

Les symptômes cliniques prédominants qui peuvent être observés, dans des cas extrêmement rares, sont des irritations sensorielles transitoires de la peau comme un picotement, une sensation de brûlure ou un engourdissement.

Médicament vétérinaire pour les chiens de plus de 10 kg à 25 kg, médicament vétérinaire pour les chiens de plus de 25 kg à 40 kg, et médicament vétérinaire pour les chiens de plus de 40 kg à 60 kg : Des études de laboratoire chez le lapin et le rat avec l'excipient N-méthylpyrrolidone ont montré des effets foetotoxiques. Le médicament vétérinaire ne doit pas être administré aux femmes enceintes ou suspectées de l'être. Les femmes en âge de procréer doivent porter un équipement de protection individuelle composé de gants lors de la manipulation du médicament vétérinaire.

Éviter tout contact entre le médicament vétérinaire et la peau, les yeux ou la bouche.

Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'application. Ne pas ingérer.

Se laver soigneusement les mains après usage. Afin d'éviter que les enfants aient accès aux pipettes, conservez la pipette dans son emballage d'origine jusqu'à ce qu'elle soit prête à l'emploi et jetez immédiatement les pipettes usagées.

En cas de contact accidentel avec la peau, laver immédiatement avec de l'eau et du savon.

Les personnes présentant une hypersensibilité connue à la perméthrine doivent éviter tout contact avec le médicament vétérinaire.

En cas de contact accidentel du médicament vétérinaire avec les yeux, rincez-les soigneusement à l'eau. Si l'irritation de la peau ou des yeux persiste, consulter immédiatement un médecin et lui montrer la notice ou l'étiquette.

En cas d'ingestion accidentelle, demander immédiatement conseil à un médecin et lui montrer la notice ou l'étiquette.

Les animaux traités ne doivent pas être manipulés pendant au moins 12 heures après l'application du médicament vétérinaire. Il est donc recommandé de traiter l'animal le soir. Les animaux traités ne doivent pas être autorisés à dormir avec leurs propriétaires, en particulier les enfants.

Précautions particulières concernant la protection de l'environnement :

Les produits contenant de l'imidaclopride et de la perméthrine sont toxiques pour les abeilles à miel.

Le médicament vétérinaire étant dangereux pour les organismes aquatiques, les chiens traités ne doivent en aucun cas être autorisés à pénétrer dans un quelconque type d'eau de surface pendant au moins 48 heures après le traitement.

Autres précautions :

Ne pas utiliser sur les chats.



Ce médicament vétérinaire est extrêmement toxique chez les chats et peut être létal, étant donné la physiologie particulière des chats et leur incapacité à métaboliser certains composés dont la perméthrine. Afin d'éviter que les chats ne soient exposés accidentellement au médicament vétérinaire, tenir les chiens traités à l'écart des chats après le traitement jusqu'à ce que le site d'application soit sec. Il est important de s'assurer que les chats ne puissent lécher le site d'application d'un chien récemment traité avec le médicament vétérinaire. Si cela se produit, contacter immédiatement votre vétérinaire.

Le solvant contenu dans le médicament vétérinaire peut tacher certains matériaux, notamment le cuir, les tissus, les plastiques et les surfaces vernies. Laisser sécher le site d'application avant de permettre le contact avec de tels matériaux.

Grossesse et allaitement :

L'innocuité du médicament vétérinaire n'a pas été établie en cas de gestation, lactation, ou chez les animaux destinés à la reproduction. Des études de laboratoire chez le lapin et le rat avec l'excipient N-méthylpyrrolidone ont montré des effets foetotoxiques. L'utilisation ne doit se faire qu'après évaluation du rapport bénéfice/risque établie par le vétérinaire responsable.

Interactions médicamenteuses et autres formes d'interaction :

Aucune connue.

Surdosage (symptômes, conduite d'urgence, antidotes) :

Aucun signe clinique indésirable n'a été observé chez les chiots en bonne santé ou les chiens adultes exposés à un surdosage à 5 fois la dose thérapeutique ou pour les chiots dont les mères ont été traitées avec un surdosage 3 fois la dose thérapeutique du médicament vétérinaire.

7. Effets indésirables

Peu fréquent (1 à 10 animaux / 1 000 animaux traités) :	Démangeaisons au site d'application, modification des poils au site d'application (par exemple fourrure grasse). Vomissements.
Rare (1 à 10 animaux / 10 000 animaux traités) :	Érythème au site d'application, inflammation au site d'application, perte de poil au site d'application Diarrhées
Très rare (< 1 animal / 10 000 animaux traités, y compris les cas isolés) :	Sensibilité accrue de la peau (grattement, frottement) ^{1, 2} Léthargie ² Agitation ^{1, 2, 3} , nervosité ^{1, 2, 3} , gémissement ^{1, 2, 3} , roulement sur le sol ^{1, 2, 3} Hypersalivation ^{1, 2, 3} , diminution de l'appétit ^{1, 2, 3} Signes neurologiques (par exemple mouvements anormaux, secousses musculaires) ^{1, 2, 3}

¹ transitoires

² généralement auto-résolutifs

³ chez les chiens sensibles à la perméthrine

Une intoxication suite à une absorption orale accidentelle chez le chien est peu probable, mais peut survenir dans de très rares cas. Dans ce cas, des signes neurologiques tels que tremblements et léthargie peuvent survenir. Le traitement doit être symptomatique. Il n'existe pas d'antidote connu.

Il est important de notifier les effets indésirables. La notification permet un suivi continu de l'innocuité d'un médicament vétérinaire. Les notifications doivent être envoyées, de préférence par l'intermédiaire d'un vétérinaire, soit au titulaire de l'autorisation de mise sur le marché ou à son représentant local, soit à l'autorité nationale compétente par l'intermédiaire du système national de notification. Voir également la rubrique « coordonnées » de la notice.

8. Posologie pour chaque espèce, voies et mode d'administration

Utilisation ponctuelle. Pour usage externe uniquement.

Un sous-dosage pourrait entraîner une utilisation inefficace et favoriser le développement d'une résistance.

La dose recommandée de traitement est de 10 mg/kg de poids corporel (pc) d'imidaclopride et de 50 mg/kg de pc de perméthrine.

Schéma posologique du médicament vétérinaire :

Chiens (kg de poids corporel)	Volume (mL)	Teneur en imidaclopride/perméthrine	Imidaclopride (mg/kg de poids corporel)	Perméthrine (mg/kg de poids corporel)
> 1,5 kg ≤ 4 kg	0,4 mL	40 mg/200 mg	10 - 26	50 - 133
> 4 kg ≤ 10 kg	1,0 mL	100 mg/500 mg	10 - 25	50 - 125
> 10 kg ≤ 25 kg	2,5 mL	250 mg/1250 mg	10 - 25	50 - 125
> 25 kg ≤ 40 kg	4,0 mL	400 mg/2000 mg	10 - 16	50 - 80
> 40 kg ≤ 60 kg	6,0 mL	600 mg/3000 mg	10 - 15	50 - 75

Pour les chiens > 60 kg, la combinaison appropriée avec des pipettes d'autres tailles doit être utilisée.

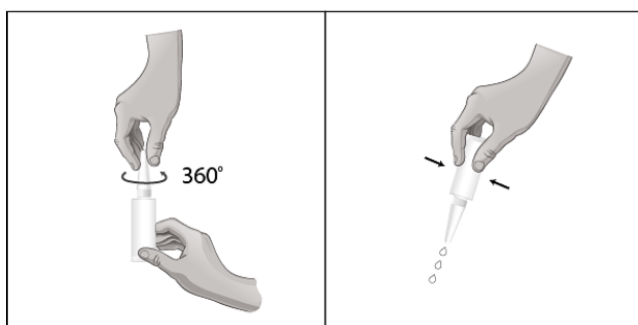
En cas d'infestation de poux piqueurs, un nouvel examen vétérinaire 30 jours après le traitement est recommandé car certains animaux peuvent nécessiter un second traitement.

Pour protéger un chien pendant toute la saison des phlébotomes, le traitement doit être poursuivi de manière conforme pendant toute cette période.

Pour les infestations de puces, de tiques, de moustiques et de mouches des étables, la nécessité et la fréquence du ou des retraitements doivent être basées sur l'avis d'un professionnel et doivent tenir compte de la situation épidémiologique locale et du mode de vie de l'animal.

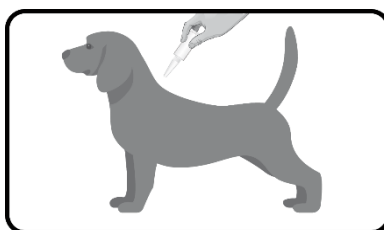
Mode d'administration

Retirez une pipette de l'emballage. Tenir la pipette applicatrice en position verticale pour l'ouvrir. Le capuchon doit être tourné d'un tour complet dans le sens des aiguilles d'une montre ou dans le sens inverse. Le capuchon restera sur la pipette ; il n'est pas possible de le supprimer. La pipette est ouverte et prête à être appliquée. Tout le contenu de la pipette doit être appliqué sur la peau de l'animal.



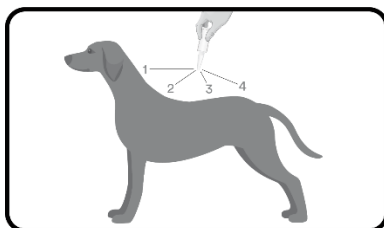
Médicament vétérinaire pour chiens de plus de 1,5 kg à 4 kg et médicament vétérinaire pour chiens de plus de 4 kg à 10 kg :

Avec le chien immobile, écarter le pelage entre les omoplates jusqu'à ce que la peau soit visible. Placez la pointe de la pipette sur la peau et pressez fermement plusieurs fois pour vider le contenu directement sur la peau.



Médicament vétérinaire pour chiens de plus de 10 kg à 25 kg, médicament vétérinaire pour chiens de plus de 25 kg à 40 kg et médicament vétérinaire pour chiens de plus de 40 kg à 60 kg :

Avec le chien immobile, tout le contenu de la pipette doit être appliqué uniformément sur quatre endroits du haut du dos, de l'épaule à la base de la queue. À chaque endroit, écarter le pelage jusqu'à ce que la peau soit visible. Placez la pointe de la pipette sur la peau et pressez doucement pour expulser une partie de la solution. N'appliquez pas une quantité excessive de solution à un endroit donné, car cela pourrait faire couler une partie de la solution sur le flanc du chien.



9. Indications nécessaires à une administration correcte

Solution spot-on pour usage externe uniquement. Appliquer uniquement sur la peau intacte. Les animaux doivent être pesés avec précision avant le traitement. N'appliquer pas une quantité excessive de solution à un endroit donné, car cela pourrait faire couler une partie de la solution sur le flanc du chien.

10. Temps d'attente

Sans objet.

11. Précautions particulières de conservation

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

Ce médicament vétérinaire ne nécessite pas de conditions particulières de conservation.

Ne pas utiliser ce médicament vétérinaire après la date de péremption indiquée sur l'étiquette après Exp. La date de péremption se réfère au dernier jour de ce mois.

12. Précautions particulières d'élimination

Ne pas jeter les médicaments dans les égouts ou dans les ordures ménagères.

Le médicament vétérinaire ne doit pas être déversé dans les cours d'eau, car cela pourrait être nocif pour les poissons et les organismes aquatiques.

Utiliser des dispositifs de reprise mis en place pour l'élimination de tout médicament vétérinaire non utilisé ou des déchets qui en dérivent, conformément aux exigences locales et à tout système national de collecte applicable. Ces mesures devraient contribuer à protéger l'environnement.

Demandez à votre vétérinaire ou à votre pharmacien comment éliminer les médicaments dont vous n'avez plus besoin.>

13. Classification des médicaments vétérinaires

Médicament vétérinaire non soumis à prescription.

14. Numéros d'autorisation de mise sur le marché et présentations

PULSIX pour les chiens de 1,5 kg à 4 kg : FR/V/1788098 1/2024

PULSIX pour les chiens de 4 kg à 10 kg : FR/V/0297003 1/2024

PULSIX pour les chiens de 10 kg à 25 kg : FR/V/4138048 6/2024

PULSIX pour les chiens de 25 kg à 40 kg : FR/V/4053957 1/2024

PULSIX pour les chiens de 40 kg à 60 kg : FR/V/9832258 3/2024

Type de récipient : Pipette à usage unique en PP/aluminium/PP laminé blanc fermée par un capuchon en polyéthylène.

Matériel du conditionnement secondaire : Pipette en sachet individuel :
Sachet(s) PET/aluminium/PP tricouche(s) dans une boîte en carton.

Présentations :

Boîte de 1 pipette de 0,4 mL, 1,0 mL, 2,5 mL, 4,0 mL ou 6,0 mL avec sachet.

Boîte de 2 pipettes de 0,4 mL, 1,0 mL, 2,5 mL, 4,0 mL ou 6,0 mL avec sachet.

Boîte de 3 pipettes de 0,4 mL, 1,0 mL, 2,5 mL, 4,0 mL ou 6,0 mL avec sachet.

Boîte de 4 pipettes de 0,4 mL, 1,0 mL, 2,5 mL, 4,0 mL ou 6,0 mL avec sachet.

Boîte de 6 pipettes de 0,4 mL, 1,0 mL, 2,5 mL, 4,0 mL ou 6,0 mL avec sachet.

Boîte de 12 pipettes de 0,4 mL, 1,0 mL, 2,5 mL, 4,0 mL ou 6,0 mL avec sachet.

Boîte de 24 pipettes de 0,4 mL, 1,0 mL, 2,5 mL, 4,0 mL ou 6,0 mL avec sachet.

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

15. Date à laquelle la notice a été révisée pour la dernière fois

10/2025

Des informations détaillées sur ce médicament vétérinaire sont disponibles dans la base de données de l'Union sur les médicaments (<https://medicines.health.europa.eu/veterinary>).

16. Coordonnées

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché, fabricant responsable de la libération des lots et coordonnées pour notifier les effets indésirables présumés :

AB7 Santé
Chemin des Monges
31450 Deyme
France

Pour toute information sur ce médicament vétérinaire, veuillez contacter le représentant local du titulaire de l'autorisation de mise sur le marché.